

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Conseil d'établissement du 10 novembre 2010

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)	<p>Sont présents : Dominique Charest, personnel enseignant Johanne Cassivi, personnel enseignant Pascal Dehoux, parent Anne-Marie Girard, personnel de soutien Isabelle Guibord, personnel de soutien Pierre Pharand, parent Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Renée-Anne Ouellet, parent Marcel Pépin, parent Isabelle Delage, parent Céline C. Renaud, directrice</p> <p>Est absente : Jocelyne Bordage, parent</p> <p>Invitées : Karina Lapointe et Mélanie Larose</p> <p>Le quorum est atteint à 18h33</p>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ. 10-11-09	<p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>EN CONSÉQUENCE sur proposition de Johanne Cassivi il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 novembre 2010 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco ;</p> <p>En y apportant les modifications suivantes :</p> <p>Rajout des points 15. Changement aux règles de fonctionnement du Service de garde 16. . Fondation des maladies du cœur</p> <p>Les autres points seront décalés.</p>
3. Adoption du procès-verbal du 29 sept 2010 (art.69) CÉ.10-11-10	<p>Sur la proposition Johanne Cassivi le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2010 est adopté.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité</p>

<p>4. Suivi au procès-verbal du 29 sept 2010</p>	<p>Les capsules de formation sur le C.E. de M. Marcel Pépin sont reportées à la prochaine rencontre.</p>
<p>5. Questions du public</p>	<p><i>Aucun public</i></p>
<p>6. Courrier reçu</p>	<p>Petit guide à l'usage des parents sur la sexualité. Ce petit guide sera distribué au 6^{ième} année avec une feuille explicative aux parents.</p> <p>Pamphlet sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents. Ce pamphlet sera distribué à toutes les familles fréquentant l'école.</p>
<p>7. Présentation du projet voyage 6^e année CÉ.10-11-11</p>	<p>CONSIDÉRANT la planification et l'organisation du projet de fin d'année.</p> <p>CONSIDÉRANT le coût par étudiant et les différentes campagnes de financement dont les dîners pizza de janvier à juin 2011</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Pascal Dehoux</p> <p>D'ADOPTER le projet voyage à Toronto des 6^e années.</p> <p>Voir document en annexe.</p>
<p>8. Budget de fonctionnement de CÉ (art. 66) CÉ. 10-11-12</p>	<p>CONSIDÉRANT que la commission scolaire a fait connaître au CÉ le montant qui lui est alloué pour son fonctionnement, conformément à l'article 275,2^e par. de la LIP.</p> <p>CONSIDÉRANT que la proposition faite par Madame la directrice tient compte du montant alloué.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Delage</p> <p>D'ADOPTER le budget du CÉ 2010-2011 tel que préparé par madame la directrice.</p> <p>Voir document en annexe.</p>
<p>9. Présentation des projets MELS CÉ.10-11-13</p>	<p>9.1 Aide aux devoirs</p> <p>CONSIDÉRANT l'allocation de MELS pour la mise sur pied de l'aide aux devoirs</p> <p>CONSIDÉRANT la clientèle ciblée</p> <p>CONSIDÉRANT la disponibilité des intervenants</p>

<p>CÉ.10-11-14</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Renée–Anne Ouellet D’ADOPTER le projet pour l’année 2010-2011.</p> <p>9.2 École en forme et en santé</p> <p>CONSIDÉRANT l’allocation de MELS</p> <p>CONSIDÉRANT le projet éducatif et le plan de réussite</p> <p>CONSIDÉRANT les frais de location à la Fonderie</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Pharand</p> <p>D’ADOPTER le projet école en forme et en santé pour l’année 2010-2011.</p> <p>Voir documents en annexe.</p>
<p>10. Entente avec le club des petits déjeuners (art. 90-93) CÉ.10-11-15</p>	<p>CONSIDÉRANT le partenariat avec le club des petits déjeuners du Québec</p> <p>CONSIDÉRANT l’utilisation des locaux de l’école</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Marc Mogé</p> <p>D’ADOPTER et signer l’entente avec le club des petits déjeuners.</p> <p>Voir document en annexe.</p>
<p>11. Location du gymnase (art. 90-93) CÉ.10-11-16</p>	<p>CONSIDÉRANT qu’en vertu de l’article 93 de la LIP, le CÉ doit approuver l’utilisation des locaux que lui propose la direction.</p> <p>CONSIDÉRANT l’offre de service et les locations du gymnase pour l’année 2010-2011 ;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Anne-Marie Girard</p> <p>D’APPROUVER le plan d’utilisation du gymnase de l’école que lui propose la direction.</p> <p>Voir document en annexe.</p>

<p>12. Marchethon 2010 CÉ.10-11-17</p>	<p>CONSIDÉRANT la réalisation du marchethon le 1^{er} octobre dernier. CONSIDÉRANT la somme amassée, 5 665 \$ CONSIDÉRANT les activités étudiantes et le projet d'aménagement de la cour d'école. IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Guibord d'adopter la répartition suivante pour la distribution de l'argent. 70% pour les activités étudiantes : 3 965 \$ 30% pour l'aménagement de la cour : 1 699 \$. D'APROUVER le plan d'utilisation des fonds qui est proposé par la direction.</p>
<p>13. Planification des revenus de locations, activités (art.93) CÉ.10-11-18</p>	<p>CONSIDÉRANT l'utilisation de cet argent pour des activités étudiantes IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Delage D'ADOPTER la prévision budgétaire pour l'utilisation des sommes pour les activités étudiantes. Document en annexe</p>
<p>14. Activités parascolaires année : 2010-2011 CÉ.10-11-19</p>	<p>CONSIDÉRANT l'offre de service proposé en septembre 2010 CONSIDÉRANT les inscriptions reçus IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Guibord D'ADOPTER le programme des activités parascolaires 2010-2011.</p>
<p>15. Changement aux règles de fonctionnement du service de garde CÉ.10-11-20</p>	<p>CONSIDÉRANT le changement apporté par la commission scolaire aux frais pour les chèques retournés CONSIDÉRANT que le service de garde doit s'ajuster à la nouvelle réalité CONSIDÉRANT que depuis septembre des frais de 25\$ sont imputés pour tous les chèques retournés IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Pharand D'ADOPTER un changement à l'article 3 sur le traitement des chèques retournés de la section 4 Frais et Modalités de paiement dans le cahier des règles de fonctionnement du Service de garde Voir changement en annexe.</p>
<p>16. Nouveau bulletin et régime pédagogique</p>	<p>Un nouveau bulletin sera mis en place pour septembre 2011. Voir document en annexe.</p>

<p>17. Liste des membres du CÉ</p>	<p>Liste validée et distribuée. (quelques changements mineurs ont été apportés)</p> <p>Voir document en annexe.</p>
<p>18. Sous comité cour d'école</p>	<p>Belle fête de la rentrée qui a permis de présenter le projet et de ramasser 2000.00\$. Une lettre de remerciements sera écrite et envoyée aux différents commanditaires.</p> <p>Le sous comité est divisé en deux avec une partie sur l'aménagement et une sur le financement.</p> <p>L'aménagement a pris contact avec la Cité Collégiale pour collaborer le projet avec des étudiants en architecture paysagée.</p> <p>Au finance, la recherche de fond avance, AVIVA est un commanditaire potentiel.</p>
<p>19. Parole au président et représentant du comité de parents</p>	<p>M. Pépin a été élu comme président du comité.</p> <p>Le comité révisera le fonctionnement et le mandat du comité EHDAA.</p> <p>Le budget du comité a subit des coupures de 10 % comme dans toute la commission scolaire, une exemption a été demandée.</p>
<p>20. Parole aux membres du personnel</p>	<p>Belle fête de l'Halloween avec une excellente participation des élèves et des parents bénévoles.</p> <p>Au service de garde tout va bien.</p> <p>À venir la rencontre de parents pour le 2 décembre.</p>
<p>21. Parole du membre de la communauté et représentante EHDAA</p>	<p>Madame Bordage est absente</p>
<p>22. Date de la prochaine séance</p>	<p>La date de la prochaine réunion aura lieu le 8 décembre 2010 à 18 h 30 (18 h 00 pour vins et fromages)</p>
<p>23. Levée de la séance CÉ.10-11-21</p>	<p>À 20h40 la levée de l'assemblée est proposée par Jean-Marc Mogé</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le président Marcel Pépin</p> <p>La directrice Céline C. Renaud</p> <p>Notes prises par Jean-Marc Mogé</p>